

DECISION N° 126-2023

Portant validation de la société TEAM RESEAUX pour les travaux d'éclairage public suite à l'enfouissement des réseaux rue Ordéric Vital

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20230509-DAJ-DEC-23-177-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/05/2023

Publication : 11/05/2023

Vu les articles L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article R. 2194-5 du Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de la société TEAM RESEAUX pour les travaux d'éclairage public suite à l'enfouissement des réseaux rue Ordéric Vital

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la société TEAM RESEAUX pour les travaux d'éclairage public suite à l'enfouissement des réseaux rue Ordéric Vital

- pour un montant de 15 291,00 € HT.

A Bernay, le 04 mai 2023

Marie-Lyne VAGNER